

Métadonnées pour “Autres indicateurs pertinents de politique”

Taux de redoublement par année (enseignement primaire et premier cycle du secondaire)

Définition

Proportion d'élèves d'une cohorte inscrits dans un niveau donné au cours d'une année scolaire donnée qui étudient dans le même niveau l'année scolaire suivante.

But

Mesurer le taux de redoublement des élèves d'une cohorte et son effet sur l'efficacité interne des systèmes éducatifs. De plus, c'est l'un des indicateurs clés pour analyser et projeter les flux d'élèves d'un niveau à l'autre au sein du cycle éducatif.

Méthode de calcul

Nombre de redoublants dans une année donnée au cours de l'année scolaire $t+1$ exprimé en pourcentage du nombre d'élèves de la même cohorte inscrits dans la même année au cours de l'année scolaire précédente t .

$$RR_i^t = \frac{R_i^{t+1}}{E_i^t}$$

Où:

RR_i^t = Taux de redoublement de l'année d'études i pour l'année scolaire t

R_i^{t+1} = Nombre d'élèves redoublants de l'année d'études i , au cours de l'année scolaire $t+1$

E_i^t = Nombre d'élèves inscrits de l'année d'études i , au cours de l'année scolaire t

Remarque : le taux de redoublement pour l'ensemble du niveau d'enseignement au cours de l'année scolaire $t+1$, est la somme des redoublants dans toutes les années d'un niveau donné au cours de l'année scolaire $t+1$, exprimée en pourcentage de l'effectif total de ce niveau d'enseignement au cours de l'année scolaire de référence.

Interprétation

Idéalement, le taux de redoublement devrait approcher zéro pourcent. Un taux de redoublement élevé révèle des problèmes d'efficacité interne du système éducatif et reflète peut-être un mauvais niveau d'enseignement. Lorsqu'on les compare d'une année à l'autre, les tendances peuvent indiquer des années spécifiques pour lesquelles le redoublement est plus élevé, ce qui nécessite une étude plus approfondie des causes et des remèdes possibles.

Type de source de données

Données administratives.

Désagrégation

Par classe et sexe.

Données requises

Effectifs par classe pour l'année scolaire t et nombre de redoublants de la même cohorte par classe pour l'année scolaire $t+1$.

Les sources de données

Registre scolaire ou recensement scolaire pour les données sur les inscriptions et les redoublants par niveau.

Assurance qualité

Le calcul de cet indicateur doit s'appuyer sur des données fiables sur les inscriptions et les redoublants par année d'études et par sexe à chaque niveau d'enseignement (primaire et premier cycle du secondaire) et provenant de tous les types d'établissements d'enseignement du pays (publics et privés).

Comme les autres taux de flux d'élèves (taux de promotion et d'abandon), le taux de redoublement est calculé en analysant les données sur les inscriptions et les redoublants par classe pendant deux années consécutives. Il convient donc de veiller à ce que ces données soient cohérentes en termes de couverture dans le temps et entre les niveaux. Une attention particulière devrait également être accordée à la minimisation de certaines erreurs courantes susceptibles de fausser ces taux de flux, telles que : la surdéclaration des inscriptions ou des redoublants (en particulier en première année) ; distinction incorrecte entre les nouveaux entrants et les redoublants ; transferts d'élèves entre niveaux et écoles.

L'ISU établit des normes, élabore des questionnaires et des protocoles de contrôle de qualité pour la communication des données par pays, et gère la base de données mondiale sur la structure de l'éducation et les données sur les inscriptions et les redoublants par niveau.

Limites et commentaires

Dans certains cas, les faibles taux de redoublement reflètent simplement des politiques ou des pratiques de promotion automatique. Le niveau et le nombre maximum de redoublements autorisés peuvent dans certains cas être déterminés par les autorités éducatives dans le but de faire face à une capacité scolaire limitée et d'augmenter l'efficacité interne et le flux des élèves. Il convient d'être prudent dans l'interprétation de cet indicateur, notamment dans les comparaisons entre systèmes éducatifs.

